



Monsieur Matthieu SCHAFFAUSER
Directeur du Service Départemental
De l'U.N.S.S. Vosges
A
Madame ou Monsieur le secrétaire de
l'association sportive
s/c
Madame ou Monsieur le Chef d'établissement,
Président de l'association sportive

Remiremont le 08 Février 2016

CIRCULAIRE UNSS- Mercredi 02 MARS 2016

Championnat départemental HB-VB-BB Collèges Garçons – Filles Minimes

Cher(e)s collègues, vous voudrez bien prendre connaissance des informations relatives à l'organisation de cette compétition.

INSCRIPTIONS INTRANET

Inscriptions en ligne OBLIGATOIRES sur le site www.unss.org puis opuss

ATTENTION : veillez à choisir le ou les bons championnats filles ou garçons

Ouverture du serveur : 08/02/16

Fermeture du serveur : 01/03/16

Vous devrez imprimer un récapitulatif des inscrits à la compétition pour vérification licences auprès responsable

COMPOSITION DES EQUIPES

Catégories d'âge 2016

Benjamins	nés en 2003, 2004 et 2005
Minimes	nés en 2001 et 2002
Cadets	nés en 1999 et 2000
Juniors	nés en 1997 et 1998
Seniors	nés en 1996 et avant

En fonction des activités, possibilité d'un ou plusieurs joueurs de catégorie supérieure

ORGANISATION DE LA COMPETITION

PROTOCOLE : DECLARATION A LIRE PAR UN COMPETITEUR ET/OU JO AVANT LA RENCONTRE FACE A TOUS LES PARTICIPANTS

« A l'occasion de cette rencontre UNSS, nous nous engageons :

- A respecter les règles du jeu
- A respecter nos adversaires, nos partenaires, les arbitres et les organisateurs
- A maîtriser nos émotions en toutes circonstances
- A nous montrer exemplaires, généreux et tolérants
- A saluer Arbitres et Adversaires AVANT et APRES chaque rencontre.

BONNE RENCONTRE UNSS ! »

Lieux : - EPINAL (détail des gymnases suite circulaire)

Accueil : 13h00

Début des épreuves : début des rencontres 13h30 impératif

Fin de la compétition : 16h30

RAPPELS REGLEMENTAIRES

Les règlements complets sont consultables sur le site www.unss.org

« Chaque équipe doit posséder en son sein un Jeune Officiel et ce, quel que soit le niveau de pratique » (Règlement Fédéral p8)

La Commission Régionale UNSS du 10 septembre 2010 a décidé que :

Avant une compétition, l'enseignant devra s'assurer que son JO est bien répertorié comme Jeune Officiel au niveau requis. Si ce n'est pas le cas, il préviendra rapidement, et avant la compétition, le Service Régional UNSS (03 83 18 87 29) s'il s'agit d'une certification académique ou le Service Départemental dont il dépend pour une certification départementale. Dans tous les cas, une équipe se présentant sans JO ou avec un élève n'apparaissant pas dans la liste des JO marquera l'équivalent d'un match **FORFAIT pour son match virtuel, soit 0 point.**

Jeunes Officiels : Une équipe UNSS = Des joueurs + 1 jeune officiel **certifié de niveau départemental en cours de formation (niveau district validé par AS)**

- Le J.O peut être joueur, jusqu'au niveau du championnat d'académie inclus, à condition de faire partie de l'établissement. Au-delà du championnat académique, il ne sera plus autorisé à jouer. Lorsqu'il est joueur, la fonction d'arbitre est prioritaire, et l'équipe doit être en mesure de le mettre à disposition de l'organisation autant de fois que nécessaire.
- Il doit être licencié pour l'année en cours.
- Il peut être d'une autre A.S d'un établissement de l'académie (ne peut pas être joueur dans ce cas).
- Il est certifié au **niveau Départemental minimum (pastille bleue) ou entré en formation sur la journée de formation organisée par le SD UNSS.** Au-delà du championnat d'académie, il devra posséder la certification académique.

Règlement adopté par la CMR de Sports Collectifs de l'académie de Nancy – Metz :

Dans une compétition opposant 3 équipes ou plus, dans une formule « championnat » ou « tournoi », toutes les équipes se voient affecter le résultat d'un **match virtuel**, au départ de la compétition :

- Lorsque l'équipe présente un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle bénéficie des points correspondant à **1 victoire** dans son match virtuel
- Lorsque l'équipe ne présente pas un J.O certifié de niveau départemental minimum
 - Elle se voit attribuer les points correspondant à **1 FORFAIT** dans son match virtuel (soit **0** point).

Cas d'égalité à la fin des matches de poule (soit 3 équipes ou plus)

En cas d'**égalité** à la fin de la compétition, et après application du match virtuel J.O., vous devez appliquer dans l'ordre : (ne concerne pas le volley-ball)

1. Points/Goal average particulier (match ayant opposé les équipes à égalité entre elles)
2. Victoire à l'équipe ayant reçu le moins de points de pénalités sur le match les ayant opposées
3. Points/Goal average général
4. Victoire à l'équipe ayant le moins de points de pénalités sur l'ensemble des matches
5. Victoire à l'équipe ayant la plus faible moyenne d'âge

TRANSPORT

Il est organisé par le service départemental –(en ligne sur www.unss88.org)

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Contrôle des licences : Dès son arrivée, le responsable se présente à l'organisateur et présente obligatoirement listing des licenciés inscrits à la compétition (avec photos ou justificatifs d'identité)-

Présentation des licences si besoin des élèves non-inscrits en ligne (ex ; remplaçant dernière minute)- licences numériques acceptées (sur smartphone, ordinateur, tablette).

En cas d'absence de photo sur une licence, l'élève concerné devra présenter un justificatif d'identité officiel ou non (carte de bus, de cantine, carnet de correspondance...) où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO.

En cas de non présentation de la licence, la règle indiquée page 3 du règlement fédéral s'applique (Art.III.3-28 et suivants) :

« En cas de non présentation de la licence, la participation de l'élève est soumise à la présentation de l'attestation d'inscription par internet signée par le président de l'A.S (...) et d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM et sa PHOTO ou à la présentation d'une attestation sur l'honneur écrite par l'élève accompagnée de la présentation d'un justificatif d'identité officiel ou non où figurent son NOM, son PRENOM, sa PHOTO ainsi que sa DATE DE NAISSANCE.

Encadrement extérieur :

Si l'encadrement est composé de personnes autres qu'un enseignant EPS, ces personnes devront présenter leur feuille d'agrément signée par le Président de l'AS (document disponible dans le règlement fédéral). A défaut, ils ne seront pas autorisés à pénétrer sur l'espace de pratique.

FACEBOOK UNSS VOSGES : Devenez Fan !

Prenez des photos de vos rencontres et envoyez les meilleurs clichés au Service Départemental UNSS. Ils seront mis en ligne sur la page Facebook **UNSS VOSGES !**

BASKET

Années d'âge :	2001 et 2002 + 1C1
Durée d'un match :	<u>Garçons</u> : 10 minutes <u>Filles</u> : 10 minutes
Formule :	<u>Garçons</u> : 2 poules puis finales croisées <u>Filles</u> : 2 poules puis finales croisées
Points de pénalité :	<u>Faute antisportive</u> 1 p t <u>Faute technique</u> 3 Pts <u>Faute Disqualifiante</u> 5 pts
Ballons :	<u>Garçons</u> 7 <u>Filles</u> 6
Nombre de joueurs :	→ <u>sur le terrain</u> 5 maximum – 2 minimum pendant le match → <u>sur la feuille de match</u> 10 maximum – pas de mixité (pour l'ensemble du tournoi)
Dimension du terrain :	26 m x 14 m (L x l)
Points attribués :	<u>Victoire</u> : 2 pts <u>Défaite</u> : 1 pt <u>Forfait</u> : 0pts <u>Match virtuel</u> : 2 ou 0 pt
Cas d'égalité :	Pas de match nul- prolongation de 3 minutes

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Filles

Gymnase La Poste	Gymnase Europe
Elsa Triolet - Thaon (resp)	Sainte Marie – Saint Dié (resp)
Du Parvis - Monthureux /Saone	G Brassens - Granges/Vologne
Ban de Vagney - Vagney	Le Tertre – Remiremont

- ❖ Lieu : Gymnase Thaon La Poste- Europe
- ❖ Horaires : Accueil à 13h00- libération du gymnase pour 16h00
- ❖ Organigramme des matches de poule: **Après tirage au sort, poule intégrale de 3**
- ❖ Finales croisées à La Poste : 1P1/2P2 et 2P1/1P2 puis G/G et P/P et 3^{ème}/è
- ❖ Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) :Thaon
- ❖ Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmet résultats au SD immédiatement après les rencontres par texto si possible 06.86.63.50.16 :Thaon **à la Poste- Et Sainte Marie à Europe**

Garçons BASKET minimes

Poule A- Saint Jo	Poule B- Pellerin
Charles Edouard Fixary - Liffol Le Grand	Vautrin Lud - Saint Dié
Elsa Triolet - Thaon	Paul Emile Victor - Corcieux
Ban de Vagney - Vagney (resp)	Le Tertre – Remiremont (resp)
Saint Joseph – Remiremont	Maurice Barres - Charmes

- ❖ Lieux : Gymnase Saint-Jo Epinal et Pellerin Epinal
- ❖ Horaires : Accueil à 13h00- et tirage au sort des équipes
- ❖ Organigramme des matches de poule : 2 poules de 4 : A/C -B/D- B/C- C/D - A/D- A/B
Finales croisées à Saint jo 1P1/2P2 et 2P1/1P2 puis G/G et P/P et à Pellerin (idem avec 3^{ème} et 4^{ème})
- Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...)
A Saint-Jo : collègue Notre Dame **A Pellerin** : collègue Notre Dame
- Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmet résultats au SD immédiatement après les rencontres par texto si possible 06.86.63.50.16
A Saint-Jo : collègue de Vagney **A Pellerin** : collègue du Tertre

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique qui aura lieu le le 16 Mars en Meurthe et Moselle

HANDBALL

Années d'âge :	2001 et 2002 + 2C1		
Durée d'un match en poule :	<u>Garçons</u> : 9 minutes ss temps mort ! A provinces 15 minutes <u>Filles poule de 4</u> : 9 minutes ss temps mort - <u>Poule de 3</u> = 12 minutes ss temps mort		
Durée de match lors de finales croisées :	10 Minutes- 1 Temps mort par équipe		
Formule	: <u>Garçons</u> : 2 poules intégrales- puis finales croisées <u>Filles</u> 2 poules intégrales- puis finales croisées		
Points de pénalité :			
Carton jaune	= 1 point	Carton rouge la suite de 3 x 2'	= 7 points
Exclusion 2'	= 2 points	Carton rouge direct	= 10 points
Exclusion 2 x 2'	= 4 points	Expulsion	= 10 points
Ballons :	<u>Garçons</u> : 2	<u>Filles</u> 1	
Nombre de joueurs :	→ <u>sur le terrain</u> 7 maximum – 5 minimum pendant le match → <u>sur la feuille de match</u> 12 maximum (pour l'ensemble du tournoi)		
Dimension du terrain :	40 m x 20 m (L x l)		
Points attribués :	<u>Victoire</u> : 3pts <u>Nul</u> :2 pts <u>Défaite</u> : 1 pt <u>Forfait</u> : 0pts <u>Match virtuel</u> : 3 ou 0 pt		
Dimension du terrain :	40 m x 20 m (L x l)		

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Filles

Poule A-GYMNASSE NOTRE DAME	Poule B-GYMNASSE CLAUDE GELEE
René Cassin – Eloyes PD	Spitzemberg – Provencheres/fave
Clemenceau – Epinal (resp)	Jules Ferry – Epinal (resp)
JV Daubié – Bains les bains	Jules Ferry – Le Thillot
Michel de Montaigne - Dompaire	

- ❖ Horaires : Accueil à 13h00 puis Tirage au sort des lettres des équipes
- ❖ Organigramme des matches de poule : **Poule de 3**= A/B- A/C- B/C **poule de 4** : A/C -B/D- B/C- C/D - A/D- A/B
- ❖ Finales croisées A claud Gellée 1P1/2P2 et 2P1/1P2 puis G/G et P/P et à Notre Dame (3èmeS et 4ème poule de 3)
- ❖ Resp de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) :

Poule A à Notre Dame : Collègue de Notre Dame

Poule B à Claude Gellée : collègues de Jules Ferry

- ❖ Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmits résultats au SD immédiatement après les rencontres par téléphone ou par texto au 06.86.63.50.16

Poule A à Notre Dame : Collègues de Clémenceau

Poule B à Claude Gellée : Collègue de Jules Ferry Epinal

Garçons

Poule A- Gymnase Saint Exupery	Poule B- Gymnase Provinces
Guillaume de Lamarche - Lamarche	Spitzemberg – Provencheres/fave
J.Ferry - EPINAL	A Cytère - Rambervillers (resp)
J Montemont – Rupt	F d'Herival – Val d'Ajol PD
Camille Claudel – Xertigny (resp)	Guy Dolmaire - Mirecourt

- ❖ Lieux : Gymnase Saint Exupery (Poule A) et Gymnase Provinces (Poule B)
- ❖ Horaires : Accueil à 13h00 puis Tirage au sort des lettres des équipes
- ❖ Organigramme des matches de poule : **A/C -B/D- B/C- C/D - A/D- A/B**
- ❖ Finales croisées à Saint Ex 1P1/2P2 et 2P1/1P2 puis G/G et P/P et à Provinces (idem avec 3ème et 4ème)
- ❖ Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel- boissons pour jeunes si possible...) :
Poule A (gymnase Saint Ex) = Saint Ex
Poule B (gymnase Provinces) = Saint Ex
- ❖ Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination)+ décisions techniques (imprime feuille match et transmits résultats au SD immédiatement après les rencontres par téléphone ou texto 06.86.63.50.16:
Poule A (gymnase Saint Ex) = Xertigny
Poule B (gymnase Provinces) =Rambervillers

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique qui aura lieu le le 16 Mars en Meurthe et Moselle

VOLLEY

Années d'âge : 2001 et 2002 + 1C1

Durée d'un match : 2 sets gagnants de 21 points – et 1 set décisif de 15 pts si besoin (2 pts d'écart)
Temps mort technique de 1 min, à 8 et à 16 points
2 Temps mort « équipe » de 30 secondes par set

Formule : Filles : poule intégrale de 5
Garçons : poules puis finales croisées

Points de pénalité : Carton jaune : 2 point Carton Rouge : 3 points Carton Jaune/ Rouge : 5 points

Ballons : Officiel

Nombre de joueurs : → sur le terrain 4 joueurs obligatoires sur le terrain durant tout le match
→ sur la feuille de match 6 maximum (**pour l'ensemble du tournoi**)

Dimension du terrain : 7m x 14 m (L x l)

Hauteur du Filet : Filles : 2.10 m Garçons : 2.24 m

Points attribués : Victoire : 2pts Défaite: 1 pt Forfait : 0pts Match virtuel : **2 ou 0 pt**

Responsable Organisation : voir ci-dessous

En cas d'égalité sur un match de poule en volley Utiliser successivement les critères ci-après :

1. Prise en compte du quotient général entre les sets marqués et ceux concédés.
2. Si une égalité persiste, prise en compte du quotient général entre les points marqués et ceux concédés.
3. Si une égalité persiste donner la victoire à l'équipe qui, sur l'ensemble des matches de la poule, a reçu le moins de points de pénalité.
4. Si une égalité persiste prendre le quotient particulier entre les sets marqués et ceux concédés, puis prise en compte du quotient particulier entre les points marqués et ceux concédés.
5. Si une égalité persiste, la victoire sera donnée à l'équipe dont la moyenne d'âge est la plus faible (joueurs inscrits sur la feuille de composition d'équipe).

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Filles – gymnase Jules Ferry

Louis Armand - GOLBEY	Haute Meurthe- Fraize
F d'Herival - Val d'Ajol PD	Le Tertre REMIREMONT
Clémenceau- EPINAL	

Lieu : Gymnase Jules Ferry

Horaires : Accueil à 13h00- **Puis tirage au sort des lettres des équipes**

ORGANIGRAMME DES MATCHS

MATCHS DE POULES

Horaires	Terrain n°1	SCORE	Terrain n°2	SCORE
13H45	A-D		B-C	
14H15	E-C		A-B	
14H45	D-B		E-A	
15h15	C-A		D-E	
16H00	B-E		C-D	
16H30	FIN DU TOURNOI, PROTOCOLE ET REMISE DES RECOMPENSES			

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : Jules Ferry

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmetts résultats au SD immédiatement après les rencontres: **Clémenceau EPINAL**)

Garçons- gymnase Clémenceau

TERRAIN 1- POULE A	TERRAIN 2- POULE B
Clémenceau-EPINAL (resp)	Spitzemberg - Provencheres/fave PD
Charlet- REMIREMONT PD	Haie Griselle - Gerardmer PD
F d'Herival - Val d'Ajol PD	Louis Armand- GOLBEY (resp)
Fraize	

Lieu : Gymnase Clémenceau

Horaires : Accueil à 13h00

Organigramme des matches de poule : 1 **poule de 3** A/B – A/ C – B/C---- 1 **poule de 4** A/C -B/D- B/C- C/D - A/D- A/B

Finales croisées 1P1/2P2 et 2P1/1P2 puis G/G et P/P et 3èmes / 4^{ème} (poule de 3)

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : Clémenceau

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmetts résultats au SD immédiatement après les rencontres: **CLEMENCEAU**)

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique qui aura lieu le 16 Mars en Meurthe et Moselle

FOOTBALL

Années d'âge filles : nées en 2001 2002 ET **2003** et 1c1

Années d'âge Garçons : nés en 2001 2002 et 1c1

Durée d'un match : Garçons : 2* 9 minutes
Filles : 2*15 minutes

Formule : Poule intégrale

Points de pénalité : Carton blanc : 0 point Carton Jaune : 1 points Carton Rouge : 3 points

Ballons : Garçons : Taille 5 Filles : Taille 4

Nombre de joueurs : → sur le terrain 7 maximum – 6 minimum pendant le match
→ sur la feuille de match 12 maximum

Dimension du terrain : 67 m x 50 m (L x l), soit ½ terrain de football à 11. Terrain en herbe .

Points attribués : Victoire : 4pts Nul et victoire aux TAB : 2 pts

Nul et Défaite aux TAB : 1 pt

Défaite ou forfait : 0 pt Match virtuel : 3 ou 0 pt

Responsable Organisation : **RAMBERVILLERS**

DEROULEMENT DE LA COMPETITION

Filles - Zup

Maurice Barres - Charmes	Vautrin Lud - Saint Dié PD
Haie Griselle – Gerardmer PD	

Lieu : Zup

Horaires : Accueil à 13h00- **Puis tirage au sort des lettres des équipes**

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : **Maurice Barres** - Charmes

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmetts résultats au SD immédiatement après les rencontres:

Garçons terrains Herbe de la Mouche

Maurice Barres - Charmes	Sainte Marie - Saint Dié
Charlemagnes -Bruyeres	Clemenceau - Epinal
G Apollinaire - Le Tholy	

Lieu : Terrain Herbe de la Mouche

Horaires : Accueil à 13h00- **Puis tirage au sort des lettres des équipes**

Organigramme des matches de poule :

ORGANIGRAMME DES MATCHS				
MATCHS DE POULES				
Horaires	Terrain n°1	SCORE	Terrain n°2	SCORE
13H45	A-D		B-C	
14H15	E-C		A-B	
14H45	D-B		E-A	
15h15	C-A		D-E	
16H00	B-E		C-D	
16H30	FIN DU TOURNOI, PROTOCOLE ET REMISE DES RECOMPENSES			

Responsable de l'organisation (accueil, convivialité, café/gâteaux, matériel...) : **Clemenceau** - Epinal

Responsable des Jeunes Officiels (encadrement, nomination) + décisions techniques (imprime feuille match et transmetts résultats au SD immédiatement après les rencontres: **Clemenceau** - Epinal

QUALIFICATIONS

Les équipes championnes départementales sont qualifiées pour le championnat académique qui aura lieu le le 16 Mars en Meurthe et Moselle